



“Les États-Unis persécutent Rafael Correa - et sa famille”

Par [Observatoire de l'Internationale Progressiste](#)

Mondialisation.ca, 13 octobre 2024

[Observatoire de l'Internationale Progressiste](#) 10 octobre 2024

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#), [États-Unis](#)

Thème: [Loi et Justice](#)

L'Internationale progressiste exprime son indignation face aux récentes mesures du Département d'État américain visant à persécuter les politiciens équatoriens Rafael Correa et Jorge Glas, ainsi que leurs familles.

Cette action illégitime et interventionniste représente non seulement une ingérence significative dans le processus électoral équatorien actuel, mais aussi une attaque répréhensible contre des membres innocents de familles qui ne sont pas impliquées dans la sphère politique.

La nature arbitraire de cette décision est particulièrement alarmante, car elle va au-delà des personnalités politiques elles-mêmes pour nommer explicitement les enfants et l'épouse du président Correa dans l'annonce du département d'État américain. Ce marquage injustifié de membres de la famille constitue une violation flagrante des normes éthiques et des droits de l'homme.

Le prétexte de cette décision est l'affaire dite “Arroz Verde”, dans laquelle Correa a été déclaré “coupable” de l'accusation absurde d’*“influence psychique”*. Il est crucial de noter que le droit fondamental de Correa à la défense a été suspendu en raison de la pandémie de covid 19, entraînant la condamnation la plus accélérée de l'histoire du système juridique équatorien - à peine 17 jours. Cette condamnation précipitée et illégale a été largement reconnue comme un mécanisme destiné à entraver la participation de Rafael Correa aux élections de 2020-2021, et à bloquer son inscription en tant que candidat.

La légitimité de cette persécution est encore plus compromise par le fait que, dans le cadre de ce procès, INTERPOL a rejeté trois différentes requêtes d'alerte rouge émanant du système judiciaire équatorien, et que cinq pays différents ont accordé officiellement l'asile politique aux personnes inculpées, reconnaissant qu'elles étaient victimes de persécution dans leur pays.

Le moment choisi par le département d'État américain pour cette nouvelle “classification” est plus que suspect. Survenant des années après la condamnation initiale et coïncidant avec le début de la pré-campagne pour les élections de février 2025, il suggère fortement que cette action n'est pas liée à l'État de droit en Équateur.

Il s'agit plutôt d'une mesure de représailles suite à l'accolade fraternelle entre Julian Assange et Rafael Correa la semaine dernière, après que l'Assemblée parlementaire du

Conseil de l'Europe ait reconnu Assange comme prisonnier politique détenu à la demande du gouvernement américain pendant son exil à l'ambassade équatorienne à Londres.

L'Internationale progressiste demande avec insistance le rétablissement immédiat de tous les droits politiques de Rafael Correa, et l'élimination de cette désignation américaine absurde qui vise à le diffamer, lui et sa famille, sur des critères fallacieux.

Nous condamnons cette tentative flagrante d'ingérence dans les processus démocratiques de l'Équateur et exigeons que la communauté internationale prenne acte de cet abus de pouvoir flagrant.

La source originale de cet article est [Observatoire de l'Internationale Progressiste](#)
Copyright © [Observatoire de l'Internationale Progressiste](#), [Observatoire de l'Internationale Progressiste](#), 2024

Articles Par : **[Observatoire de l'Internationale Progressiste](#)**

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca